

DOSSIER DE PRESSE

Rythmes scolaires – Rentrée 2018

– **Conférence de presse** –
Vendredi 16 février 2018
Ecole Montjoie

CONTACTS PRESSE

SIRISAWAT Malvina – 02 51 47 48 02 / 06 80 76 43 51 – malvina.sirisawat@larochesuryon.fr
DURQUETY Karine – 02 51 47 45 12 / 06 80 76 43 51 – karine.durquety@larochesuryon.fr
BALAT Yan – 02 51 47 45 70 – yan.balat@larochesuryon.fr

SOMMAIRE

Projet éducatif local (PEL)/Projet éducatif de territoire (PEDT) p. 3

Une démarche collective de concertation

Proposition de la Municipalité pour la rentrée 2018 p. 4

Impact sur les Activités péri-éducatives (APE) p. 5

Projet éducatif local (PEL)/ Projet Educatif de Territoire (PEDT)

PEL=Projet Educatif Local (Définition des politiques éducatives)

Le PEL est en cours de finalisation: le projet élaboré à partir de la production des 2 groupes de travail (« parcours éducatifs » et « place des parents ») sera présenté au Comité de Pilotage le 20 mars pour une mise en œuvre immédiate (certains projets sont déjà lancés).

4 axes : Citoyenneté/Santé, Alimentation et développement durable/Parcours éducatifs/Partenariats avec les acteurs éducatifs

PEdT= Projet Educatif de Territoire (comprenant les rythmes scolaires)

Le PEDT a été renouvelé en 2017 pour 3 ans. Il a intégré les valeurs politiques et ambitions éducatives du PEL. Les modifications envisagées pour la rentrée 2018, ne modifiant pas les objectifs éducatifs, un avenant est en cours d'élaboration pour intégrer les modifications proposées pour les écoles maternelles.

Le PEL et l'avenant au PEDT seront présentés au Conseil Municipal du 27 Mars 2018.

Une démarche collective de concertation

Suite à la parution du décret du 27 juin 2017 prévoyant « des dérogations aux dispositions du Code de l'Education », la semaine de 4 jours et demi restant la règle, la Ville a souhaité prendre le temps afin d'engager une démarche collective de concertation avec les partenaires éducatifs, avant d'éventuelles modifications pour la rentrée 2018.

Septembre 2017 : enquête via un questionnaire auprès des enseignants et parents d'élèves.

19 Octobre 2017 : 2 réunions avec les enseignants puis les parents pour présenter les résultats de l'enquête et la démarche PEL. La Direction Académique, invitée, s'est excusée.

Novembre/décembre 2017 : Votes Conseils d'école.

Janvier 2018 : Proposition d'organisation différenciée élémentaire / maternelle pour la rentrée 2018, accord de principe par la DASEN avec mise en place d'un plan mercredi.

Février/Mars 2018 : Préparation de la rentrée 2018, mise en œuvre des impacts sur l'organisation.

20 Mars 2018 : Comité de pilotage PEL/PEdT

Retour sur la consultation de septembre 2017

- 47% de participation
- globalement 58% favorables au maintien à 4.5 Jours en élémentaire, 55 % au retour à 4 Jours en maternelle
- 80% d'enseignants et 51% de parents favorables au retour à 4 jours en maternelle

Votes en conseil d'école

Par type d'école :

- En maternelle, 9 écoles sur 15 favorables au retour à 4 jours
- En élémentaire, 11 écoles sur 15 favorables au maintien à 4 jours et demi

Ecoles privées

La Ville de La Roche-sur-Yon gère uniquement les écoles publiques (30 écoles, 13 Groupes scolaires + 2 élémentaires et 2 maternelles).



Proposition de la Ville de La Roche-sur-Yon

Cette proposition sera soumise au Conseil Municipal du 27 Mars 2018

Compte tenu de résultats de la consultation et des votes :

Ecoles Elémentaires : Maintien à 4,5 jours

Ecoles Maternelles : Retour 4 jours (60% des Conseils d'Ecole favorables) avec une proposition d'un accueil péri-scolaire gratuit le mercredi matin en référence au « plan mercredi ».

Un accueil du mercredi matin qui s'inscrit dans le cadre de notre PEL, notamment avec le respect du rythme de l'enfant avec des activités périscolaires de qualité, et en référence au plan mercredi.

Impact sur les Activités péri-éducatives (APE)

- En élémentaire aucun impact, les APE se poursuivront à la rentrée 2018, comme actuellement.
- En maternelle: Avec le retour à 4 jours, les maternelles reviennent à une organisation régulière, avec les mêmes horaires d'école tous les jours.

Il n'y a plus d'APE proposées.

Le mercredi matin un **accueil périscolaire maternel de qualité sera proposé, gratuit pour les familles.**

En référence aux orientations du PEL, dont celle sur le **respect du rythme de l'enfant**, accueil échelonné.

Il serait proposé aux enfants des activités calmes le matin jusqu'à 10h (lecture, musique douce, repos....) avant l'organisation de 2 activités de découverte (patrimoine ville, activités nature, activités artistiques, culturelles, sportives, autour de la santé , de la citoyenneté) **A travailler en partenariat avec les acteurs éducatifs CAF, DDCS, Education Nationale.**